

Fixation de divers tarifs, taxes et droits pour 2010 Additif à la délibération du 14 décembre 2009

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibération du 14 décembre 2009, le Conseil Municipal a adopté divers tarifs, taxes et droits pour l'exercice 2010. Il convient d'y apporter l'ajout suivant :

XXX - Développement Local

Occupations commerciales du domaine public

Il est proposé d'instaurer un système de cautions pour la mise à disposition de chalets aux associations organisatrices des manifestations et d'en fixer les montants comme suit :

- 500 € pour la mise à disposition de 1 ou 2 chalets,
- 1 000 € pour la mise à disposition de 3 à 5 chalets,
- 1 500 € pour la mise à disposition de 6 à 10 chalets,
- 2 000 € pour la mise à disposition de 11 à 20 chalets
- 2 500 € pour une mise à disposition au-delà de 20 chalets.

Un règlement définissant les modalités de mise à disposition des chalets sera établi par la Direction Développement Local et signé par chaque association organisatrice.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cet additif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 26 mars 2010.